

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Château de Seneffe

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Seneffe*

Nom du jardin	Parc du Château de Seneffe
Date de création	à partir de 1763 ; XIX ^e siècle ; 1910 ; 1984
Province	Hainaut
Arrondissement	Charleroi
Commune	Seneffe
Auteur/ Créateur	Laurent-Benoît Dewez, architecte liégeois (1763)
Auteur/ Créateur	Alexandre-Théodore Brongniart, architecte français (vers 1780)
Auteur/ Créateur	Jules Vacherot, paysagiste français (1908)
Auteur/ Créateur	René Pechère, paysagiste belge (1984)
Auteur/ Créateur	Benoît Fondu, paysagiste à Merksem (Anvers) (restauration du parc)
Coordonnées	Drève du Château ; 7180, Seneffe ;
Localisation	Latitude : 50.5273305 Longitude : 4.262741499999947

Historique

Le château de Seneffe est une imposante et sévère bâtisse néoclassique élevée entre 1763 et 1768, d'après les plans de Laurent-Benoît Dewez. Il est le coeur d'un domaine de quelques vingt-deux hectares, entièrement emmuré, constituant un témoin précieux du XVIII^e siècle et dont le château et le petit théâtre ont été classés patrimoine exceptionnel de Wallonie. Acquis par l'Etat belge en 1970, il accueille depuis 1995, dans le château restauré, le Musée de l'orfèvrerie de la Communauté française. Le parc dessiné dans la seconde moitié du XVIII^e siècle pour Julien Depestre, a été conçu pour la partie en terrasses, dans l'esprit traditionnel pour l'époque et, pour le reste, dans le style mixte. La carte de Ferraris indique un aménagement partiel mais déjà précis du parc. On y distingue le long jardin régulier étagé en trois terrasses, entièrement emmuré derrière la galerie droite de la cour d'honneur et, au-delà d'un chemin, la présence d'une longue serre. Plus à l'est, un bassin circulaire à deux bras rectilignes est placé dans la perspective axiale de la façade arrière du château. Vers 1780-1790, le parc a été agrémenté de plusieurs fabriques utilitaires (la glacière, l'orangerie) et décorative (le petit théâtre), mises en place dans un nouveau décor perceptible sur le plan levé en 1799 par l'architecte Lemire pour la vente du domaine. Le parc est traversé de longues et étroites percées rectilignes, aménagées à travers bois de part et d'une large perspective axiale traversant le domaine d'ouest en est. Le petit théâtre, l'orangerie et une grande volière s'accompagnent de jardins particuliers décoratifs comme le jardin anglais entourant le théâtre, conçu par Brongniart et planté d'essences exotiques (ébénier, cyprès, catalpa, magnolia,...). Une petite pièce d'eau est agrémentée d'une île. A l'aube du XIX^e siècle, le grand jardin axial, s'étendant à l'arrière du château, est converti en prairies fleuries aux contours souples, marquées de bosquets. Vers 1870, le bassin et le petit plan d'eau sont réunis de manière à former un long étang d'apparence naturelle, enjambé par un pont. Certaines percées rectilignes sont maintenues, notamment le long

tracé coupant le parc en diagonale du nord-ouest au sud-ouest, mais reliées entre-elles par un réseau de sentiers sinueux. En 1909, lorsque Franz Philippson achète le domaine, le parc se présente toujours sous cet aspect. Quelques années plus tard, il est remanié par le paysagiste français Jules Vacherot (1862-1925), qui transforme le potager étagé en roseraie et plante, dans la cour d'honneur, un large parterre de gazon aux angles découpés, rehaussé de plates-bandes fleuries et ponctué de végétaux taillés. Des vestiges de ces aménagements demeuraient en place lors de l'acquisition du domaine par l'Etat en 1970. Dans le cadre du projet de restauration des jardins en terrasses confié à R. Pechère, ces vestiges ont été supprimés au profit d'un jardin régulier d'esprit classique, au tracé strict, incluant des espaces d'affectation à caractère culturel d'une part, et d'une cour entièrement pavée d'autre part. Cette option de supprimer tout décor végétal dans la cour d'honneur se justifie effectivement dans le cadre d'une restitution fidèle à l'esprit du XVIII^e siècle, en complément d'un château de cette époque. Aujourd'hui, cette grande surface pavée accentue la sévérité d'une architecture déjà marquée par l'utilisation dominante de la pierre calcaire. La disposition de plantes en caisse y serait bienvenue. Elle poursuivrait par ailleurs la tradition confirmée à Seneffe de la culture de plantes d'orangerie.

Description

Éléments architecturaux : Des galeries à l'italienne, couronnées d'une balustrade et reliées en courbe au château, referment la cour d'honneur. Elles sont rythmées de colonnades ioniques interrompues par deux portails en plein cintre ouvrant, du côté est, sur le jardin en terrasse et, du côté ouest, sur la cour des communs. Ces galeries sont prolongées vers l'entrée par deux petits pavillons jumeaux surmontés d'un haut lanternon en forme de rotonde coiffée d'un dôme, qui abritaient respectivement une chapelle au nord et une maison de jardinier au sud. Entre ces pavillons, des grilles en fer forgé coulées par Fontaine en 1769, ferment la cour d'honneur sur un tracé courbe. Leurs panneaux à lancettes sont rythmés de montants ajourés rehaussés de motifs décoratifs dorés, dans le style Louis XVI. Derrière la galerie gauche, à l'ouest, bâtiments des communs (anciennement écuries, remises à carrosses et logements pour le personnel) implantés en U autour d'une cour dont le centre est marqué par un abreuvoir octogonal à quatre rampes. L'ensemble se compose de deux ailes basses en brique peinte et d'une aile centrale percée de treize arcades en plein cintre sous toiture à croupe. Dans l'axe du portique de la galerie, pigeonnier cylindrique sous poivrière, piqué d'une aigrette. Isolé dans le parc, au sud-ouest du château, remarquable petit théâtre en brique enduite, édifié par Charles de Wailly en 1780, sur un plan en T s'inspirant du modèle palladien. Le corps principal cubique occupé par le parterre comporte, en façade sud, une avancée semi-circulaire couverte d'une coupole ; celui-ci est lui-même couronné d'un fronton. A l'arrière, l'accès à la scène est précédé d'un perron à double volée, frappé d'un cartouche « Musis et otio ». A l'intérieur, la scène surélevée est couverte d'un berceau à caissons descendants, relié au sol par un double alignement de colonnes doriques créant une étonnante perspective accélérée. En contrebas, les deux foyers secondaires couverts d'un plafond plat sont éclairés par des serliennes. A l'est du château, marquant la fin de la longue perspective établie depuis le perron arrière du château, colonne de pierre lisse sur base attique et socle carré, commémorant la bataille de Seneffe (1674). Légèrement sur la gauche, glacière à cuve tronconique sous dôme, à accès descendant. Le long du chemin revenant vers le château, deux petits bâtiments utilitaires en brique, dont l'un semble avoir abriter un mécanisme de pompage. En bordure d'un chemin rejoignant la promenade de ceinture du parc, ancienne volière en ruine constituée d'une tour octogonale à montants de bois soutenant des panneaux en brique à appareillage décoratif. Elle est ceinturée d'une structure métallique légère reposant sur une plinthe en pierre calcaire. Un peu plus loin, le long de la promenade rejoignant l'étang, bassin d'agrément rectangulaire en brique cimentée, à fond incliné, dont le petit côté est dominé par une balustrade en pierre (neuf balustres) et pierre reconstituée reliant cinq hauts socles rectangulaires de calcaire dont les extrêmes supportent des figures de lions couchés. La balustrade repose sur une maçonnerie de brique de 1,10 m de haut. Cet aménagement peut être daté du début du XX^e siècle.

Éléments mobiliers : Des nombreux ornements qui agrémentaient les différentes zones du parc au XVIII^e siècle, il subsiste essentiellement un ensemble disparate de supports en pierre calcaire : piédestaux de statues ou de vases, socles de colonnes, etc. Les seuls éléments complets et en état sont les statues de Flore et de Pomone placées sur les marches de la façade arrière du château, les deux vases à anses à tête de bélier conservés à l'extrémité de la grande prairie axiale devant l'étang ainsi que

plusieurs bancs constitués d'une banquette en pierre calcaire posée sur des pieds galbés en forme de talon. La plupart des éléments conservés relèvent de l'époque de Joseph Depestre, soit de la fin du XVIII^e siècle.

Éléments végétaux : Grande drève d'entrée constituée d'un double alignement de hêtres (*Fagus sylvatica*), fortement dépréciée par de nombreuses pertes. De part et d'autre de la voie d'accès reliant la drève à la cour d'honneur, quinconces de hêtres plantés au début du XX^e siècle à l'image des quinconces du XVIII^e siècle qui étaient axés sur les coins extrêmes des deux pavillons encadrant la cour d'honneur. Hétraie de droite bordée, côté château, d'un alignement de peupliers. Dans le jardin des trois terrasses, le niveau supérieur comprend, autour des amphithéâtres, des compartiments associant des arbustes décoratifs à effets de feuillage et de colorations multiples présentant un caractère expansif et désordonné. L'ensemble des haies du jardin sont plantées de charme (*Carpinus betulus*) formant de belles palissades de verdure. Dans les petites chambres de verdure de la terrasse médiane, celles-ci sont accompagnées d'une plantation en carré de tilleuls émergeant d'un tapis de lierre. Le dessin des parterres de gazon est souligné de belles et saines haies basses de buis. Deux quinconces de tilleuls répartis sur des surfaces gazonnées occupent la terrasse inférieure. Le parc paysager est formé d'un grand sous-bois d'essences indigènes et est traversé par un élégant réseau de promenades. On y trouve essentiellement de larges parcelles de peupliers âgés d'une trentaine d'années et de jeunes futaies mélangées. Parmi les arbres isolés ou en groupes, on relève deux hauts Ginkgo biloba, deux tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et un érable du Japon (*Acer japonicum*) ainsi que deux ensembles d'if (*Taxus baccata*) situés derrière les communs et aux abords du grand pont sur l'étang. Longeant le jardin des trois terrasses, ancienne allée de châtaigniers (*Castanea sativa*) fortement altérée.

Potager : Entièrement disparu vers 1919, lors des aménagements réalisés par Jules Vacherot qui l'a transformé en roseraie, il occupait, aux XVIII^e et XIX^e siècles, les deux premières terrasses du jardin régulier. Le plan du parc levé en 1799 montre un tracé traditionnel : un premier rectangle subdivisé en étoile est suivi d'un carré divisé en quatre par des allées en croix. Cet ensemble se complétait d'un grand verger rectangulaire planté sur le dernier niveau dont la surface était alors presque équivalente à celle des deux terrasses potagères réunies.

L'eau : Un long bras d'eau souple traverse le parc d'ouest en est où il s'élargit en étang, à l'endroit même où se trouvait initialement le bassin qui ponctuait la grande perspective du jardin en façade arrière. Le bras d'eau comprend, dans sa partie ouest proche du petit théâtre, une île avec « motte » accessible par une passerelle métallique (tôle d'acier) arquée dotée de rambardes constituées de fers plats croisés en losange. Ce petit pont a été entièrement démonté et restauré en 1978. L'ensemble relève des années 1780-1790. A son extrémité ouest, le bras d'eau se termine en coude. Là, de petits ouvrages hydrauliques qui le barrent dans sa largeur garantissent sa bonne alimentation. Dans l'axe de la longue perspective rectiligne et oblique qui traverse le parc du nord-est au sud-ouest, un pont à quatre arches métalliques, tablier droit constitué de poutres de bois et garde-corps réalisés en fers plats est jeté sur l'eau. Curé, nettoyé et consolidé par des pilotis de chêne et un clayonnage en azobé dans les années 1980, le plan d'eau a retrouvé son empreinte au sein du décor paysager et boisé du parc. En face du petit théâtre, petit bassin de maçonnerie fortement déprécié et privé de son alimentation.

État de conservation : Le parc, son étang et son circuit de promenade ont fait l'objet d'une récente remise en état. Celle-ci a été effectuée dans le respect du dernier tracé du parc tel qu'il nous est parvenu suite aux modifications paysagères du XIX^e siècle. Ses cheminements ont été ragrésés et dotés de nombreuses banquettes de repos en pierre. Le jardin en terrasses a été entièrement recomposé en 1984, à partir des niveaux définis vers 1910 pour le jardin décoratif de Jules Vacherot. A l'exception des zones de quinconces de hêtres, des drèves d'accès et de quelques sujets isolés, le parc ne présente plus qu'une faible valeur dendrologique. Cette situation résulte, pour partie, de la longue période d'abandon qui a précédé son acquisition par l'Etat. Les principales perspectives originales sont toutefois conservées.

Maintenance : L'ensemble du domaine fait l'objet d'un entretien soigné et particulièrement précis dans la taille des végétaux du jardin régulier.

Restauration : Depuis son acquisition par l'Etat belge en 1970, dans un état de délabrement avancé, l'ensemble du domaine a été l'objet d'une campagne de restauration de grande envergure menée sur le château, ses dépendances et une partie du parc. L'aile et la cour des communs ont été rénovées en « maison des invités » destinée à l'accueil du personnel et des hôtes de passage de la Société Petrofina qui a financé l'opération. La cour d'honneur a été entièrement pavée. L'orangerie, dont les combles

s'effondraient sous la végétation envahissante, a été restaurée en faisant appel à des techniques de consolidation très spécifiques permettant notamment la reprise des efforts exercés par les voûtes et les arcs doubleaux dans de véritables carcans en béton et en acier enserrant transversalement le bâtiment. Le château assaini et restauré extérieurement, et redécoré intérieurement, a été réaffecté en Musée de l'orfèvrerie. Dans le parc, les travaux les plus importants ont permis la création d'un jardin en trois terrasses situé au sud-ouest du château et accessible par le portique de la cour d'honneur. Le projet, conçu par René Pechère en 1972 et planté en 1984, s'inspire de certains principes mis en oeuvre dans les jardins classiques français. La composition se distribue en trois terrasses de longueurs inégales. La première, originellement affectée au potager, comprend un grand rectangle de circulation creusé d'un bassin circulaire central, épaulé de deux hémicycles constitués de gradins de pierre disposés en amphithéâtre et adossés à des haies de charme. Un jardin constitué de parterres disposés autour d'un bassin circulaire restructure la longue terrasse médiane. Le dessin sobre des parterres composés de bandes gazonnées cernées de haies basses de buis et l'importance accordée aux surfaces de promenade à son pourtour renforcent le caractère axial de la composition qui n'occupe plus qu'un tiers de la surface de la terrasse. Des haies de charme plantées sous la forme d'une suite de chambres de verdure géométriques encadrent ce jardin. Le troisième niveau, dont la surface avait déjà été fortement réduite au début du siècle au profit de la terrasse médiane, est planté de deux quinconces de tilleuls mis en place sur un tapis de gazon. On y accède par un escalier axial en pierre dessiné en fer à cheval et s'appuyant sur le mur de soutènement en brique de la terrasse. Deux imposants pots à feu en pierre, posés sur un haut socle quadrangulaire panneauté, dominent cet aménagement quelque peu théâtral dont la mise en oeuvre et le décor trahissent une emphase inappropriée. Enfin, l'étang abandonné depuis longtemps a été curé et l'entièreté de ses berges et de ses petits ouvrages d'art ont été réfectionnés. La mise en place d'une consolidation en fascines de bois contribue à la bonne lecture du profil des berges restaurées et de l'emprise du plan d'eau dans le site. L'île située non loin du petit théâtre a été maintenue sous la forme d'une « motte » plantée, accessible par l'élégante passerelle métallique arquée récemment restaurée.

Auteur du projet : Pechère et Partners, bureau d'études à Bruxelles (1972) ; Fondu Landscape Architects à Merkem (Anvers) (à partir de 1997).

Date de la restauration : 1984, cour d'honneur et jardin des terrasses. A partir de 1997, parc.

Projet de restauration : Depuis 1997, un ambitieux projet envisage la restauration de l'ensemble du parc, sur base de l'état de la fin du XVIII^e siècle tel que connu par le plan Lemire (1799), et de la situation actuelle tenant compte des ajouts significatifs des XIX^e et XX^e siècles. Les travaux, programmés en six phases, prévoient notamment : la replantation des quinconces, le renouvellement de la grande drève et de la végétation du parc mixte (coupe partielle de la peupleraie et replantation d'arbres d'alignement), la remise en état de l'ensemble des voies existantes et le rétablissement des chemins disparus, la remise en état des ponts, la restauration de la volière et de son jardin, la réalisation des jardins de l'orangerie et du théâtre, le profilage de terrain occupant le grand axe médian (en regard de la façade arrière) en un « tapis vert » et la réalisation d'un bassin central à la place de la partie nord de l'étang actuel, la disposition d'éléments décoratifs et de bancs. A l'exception du grand axe est-ouest et des jardins contigus aux différentes fabriques, les grandes zones plantées seront traitées en massifs forestiers. Enfin, la zone comprise dans l'angle sud-ouest du parc devrait être réaménagée en jardin anglo-chinois (encore à l'étude).

Documents iconographiques

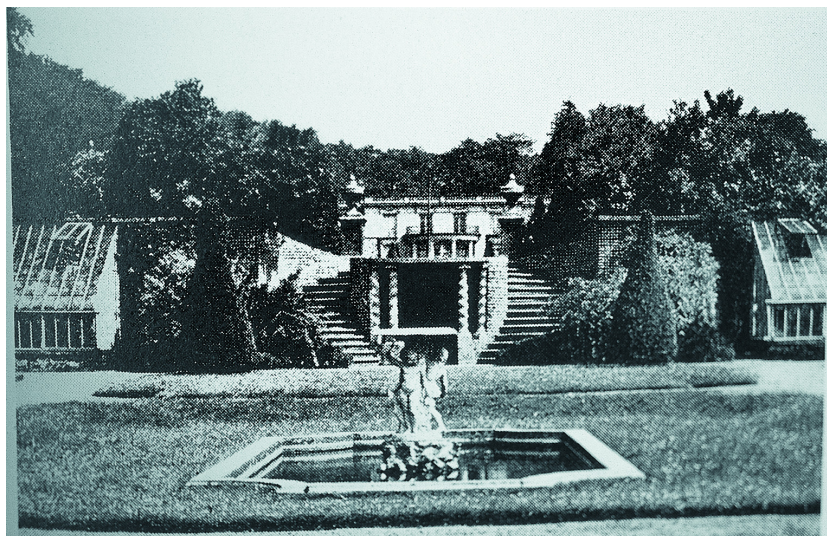


Le petit théâtre restauré et sa remarquable spatialité intérieure. © J. Barlet

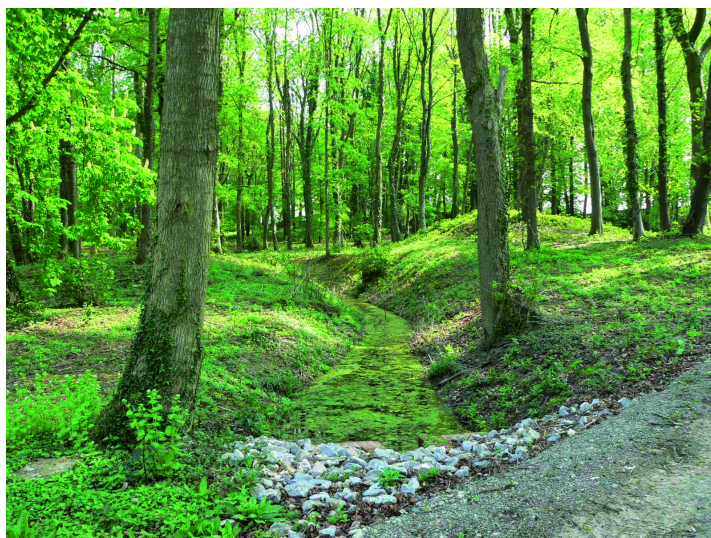


La volière reconstruite à son emplacement. © N. de Harlez

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Seneffe*



Terrasse inférieure du jardin redessiné par Jules Vacherot vers 1911. Photographie du début du XXe siècle © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



La rivière serpentine dans le jardin anglais. © N. de Harlez

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Seneffe*



Vue aérienne. Cliché G. Focant © Service Public de Wallonie (SWP)



Le grand bassin axial restitué. Cliché G. Focant © Service Public de Wallonie (SWP)



L'étang naturel restauré dans son tracé de la fin du XVIII^e siècle. Cliché G. Focant © Service Public de Wallonie (SWP)



Le château de Seneffe depuis la grande drève d'accès replantée. Cliché G. Focant © Service Public de Wallonie (SWP)



L'orangerie restaurée et son grand bassin restitué. Cliché G. Focant © Service Public de Wallonie (SWP)



© Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 80/3

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 46/2 (Seneffe) Impr. coul. 1894

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 46/2

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 46/2/2

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Plan du château et du parc levé pour la vente du domaine en 1799, signé par l'architecte P.F. Lemire. (Coll. du château de Beloeil).

Château de Seneffe. Propriété de Mr. Philippson. Plan du parc et projets d'aménagement par l'architecte paysagiste Jules Vacherot vers 1911, extr. de VACHEROT J., Parcs et jardins, Paris, Doin, 1925, pl. 37-41.

Bibliographie

- BOUQUIAU Fr. et DEBACKER Ph., 1987. « Le château de Seneffe. Le sauvetage de l'orangerie », *Annales des Travaux Publics de Belgique*, n°4.
- CARLIER Fr., « Le château de Seneffe et le théâtre » In : *Le Patrimoine majeur de Wallonie*, Liège, 1993, p. 155-159.
- Dossier de classement (Archives de la Commission Royale des Monuments sites et fouilles à Liège)
- DEGAND A., Le domaine de Seneffe. Travaux de restauration, Régie des Bâtiments, Ministère des Travaux Publics, Verviers, s.d.
- DUQUENNE Xavier, *Le château de Seneffe*, Bruxelles, 1978.
- DUQUENNE Xavier, *Seneffe : appel à la raison*, Bruxelles, 1975.
- FONDU Benoît et alii, Château de Seneffe. Stratégie de restauration et conservation du parc, 3 tomes : Description et documentation ; histoire et esthétique ; études sur le terrain, Communauté française de Belgique, Ministère de la Culture, Service des infrastructures, 1997.
- GENICOT Luc-François (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 2, p. 231-236.
- ICOMOS, *Liste des jardins et paysages d'intérêt historique de la Belgique*, s.d. **.
- JELICOE S. et G., GOODE P. & LANCASTER M., *The Oxford Companion to Gardens*, Oxford - New York, Oxford University Press, 1986, p 48.
- Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie*, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.20, p. 502-506.
- Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.
- ROBBERTS Léo (dir.), *Les glacières à glace naturelle*, Liège, éd. du Perron, 1989 (coll. Héritages de Wallonie), annexe p. 1.
- TYBERCHAMPS Charlé de, *Notice descriptive et historique des principaux châteaux, grottes et mausolées de la Belgique (...)*, Bruxelles, p. 2, 1821.
- VACHEROT Jules, *Parcs et jardins*, Paris, Doin, 1925.

Informations administratives

Intitulé du classement : Site
Éléments classés : parc, étang et allée menant au château - Monument : théâtre
Arrêté : 1958-12-24
Publié : non
Superficie : 22 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme/ Nathalie de Harlez de Deulin
Date de création de la notice : 1996-06-19

Index

Statut : public
Ouverture : ouvert au public
classement : Site
classement : Monument

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Seneffe*

Type : À la française